

1505 (25 MAI).

Gaston de Foix nomme Benoit Seignoret garde de la monn^e de Grenoble en remplacement de feu Albert de Cizerin.

(Quartus liber, fol. 328 r^e à 329 r^e.)

Il est qualifié, dans la commission de son successeur, de sommelier de panetterie de bouche de la Royne et garde de la monn^e de Grenoble. Il fut nommé maître général des monn^{es} du Dauphiné par lettres patentes du Roi, datées de Saint-Germain-en-Laye, du 11 janvier 1521 (n. st.).

(Pilot, p. 289, note 2.)